

Avis de convocation à l'assemblée annuelle extraordinaire des actionnaires de 2023

Objet de l'assemblée

1. Recevoir les états financiers consolidés de CAE et le rapport de l'auditeur pour l'exercice clos le 31 mars 2023;
2. Élire les administrateurs dont le mandat expirera à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires;
3. Renommer PricewaterhouseCoopers S.E.N.C.R.L., s.r.l. à titre d'auditeur jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et autoriser le conseil de la Société à fixer la rémunération de l'auditeur;
4. Participer à un vote consultatif et non contraignant sur l'approche de CAE en matière de rémunération de la haute direction décrite dans la présente circulaire;
5. Approuver le régime incitatif général de CAE et ratifier les attributions conditionnelles;
6. Traiter toute autre question dûment soumise à l'assemblée.

Vous avez le droit de voter

En tant que porteur d'actions ordinaires de CAE (« actions ») inscrit à la fermeture des bureaux le 22 juin 2023, vous avez le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée et d'y voter.

Vous êtes invité à examiner les points 2 à 5 et à exercer les droits de vote rattachés à vos actions à l'égard de ceux-ci et de toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée en ligne, mais tenez à exercer les droits de vote rattachés à vos actions, prière de soumettre vos votes par procuration, comme il est indiqué à la rubrique « Comment voter » dans la circulaire ci-jointe. Pour que votre vote soit pris en considération, votre vote par procuration doit parvenir à notre agent des transferts, Société de fiducie Computershare du Canada, au plus tard à 11 h (heure de l'Est) le 4 août 2023. En cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, Computershare doit recevoir votre procuration au plus tard 24 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés) avant la reprise de celle-ci.

La circulaire qui accompagne le présent avis de convocation à l'assemblée annuelle extraordinaire contient de plus amples renseignements sur les questions qui seront traitées à l'assemblée.

Quand



Mercredi 9 août 2023 à
11 h (heure de l'Est)

Où



L'assemblée se tiendra
en ligne à l'adresse
<https://web.lumiagm.com/460290549>

Assistance et participation

Notre assemblée se tiendra uniquement en format virtuel, par webdiffusion en direct. Les actionnaires auront une chance égale de participer en temps réel à l'assemblée et d'y voter au moyen d'une plateforme Web, peu importe leur emplacement géographique.

La participation à l'assemblée en ligne permet aux actionnaires inscrits et aux fondés de pouvoir dûment nommés, y compris les actionnaires non inscrits (véritables) qui se sont nommés ou ont nommé une autre personne comme fondé de pouvoir, de participer à l'assemblée et de poser des questions, en temps réel. Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés peuvent voter au moment opportun pendant l'assemblée. Le vote se tiendra par scrutin virtuel.

Les invités, y compris les actionnaires non inscrits qui ne se sont pas dûment nommés ou qui n'ont pas dûment nommé une autre personne comme fondé de pouvoir, peuvent se connecter à l'assemblée comme il est indiqué ci-dessous. Les invités pourront participer à l'assemblée, mais ne pourront pas voter.

Pour accéder à l'assemblée, suivez les directives suivantes, selon votre situation :

1. Connectez-vous à l'adresse <https://web.lumiagm.com/460290549>. La plateforme est compatible avec tous les principaux navigateurs, à l'exception d'Internet Explorer.
2. Cliquez sur « **J'ai un identifiant** », puis inscrivez votre numéro de contrôle (voir ci-dessous) et le mot de passe « CAE2023 » (prenez note que le mot de passe est sensible à la casse);
3. Cliquez sur « **Je suis un invité** », puis remplissez le formulaire en ligne.

Pour trouver le numéro de contrôle à 15 chiffres qui permet d'accéder à l'assemblée :

- Actionnaires inscrits : Votre numéro de contrôle correspond au numéro de contrôle qui figure sur le formulaire de procuration ou dans la notification par courriel que vous avez reçue.
- Fondés de pouvoir : Les fondés de pouvoir dûment nommés, y compris, les actionnaires non inscrits (véritables) qui se sont nommés ou ont nommé une autre personne comme fondé de pouvoir recevront le numéro de contrôle de Computershare par courriel après l'heure limite aux fins du vote par procuration.

Pour assister à l'assemblée en ligne, vous devez être connecté à Internet pendant toute la durée de l'assemblée pour voter lorsque le scrutin débutera. Il est de votre responsabilité de vous assurer que la connectivité fonctionne pendant toute la durée de l'assemblée. Vous devez prévoir suffisamment de temps pour vous connecter à l'assemblée en ligne et effectuer la procédure connexe. Pour obtenir plus de renseignements sur l'accès et la participation à l'assemblée en ligne à partir de votre tablette, votre téléphone intelligent ou votre ordinateur, se reporter au guide de l'utilisateur sur les AGA virtuelles fourni par Computershare qui accompagne la présente circulaire de sollicitation de procurations.

Notification et accès

Dans le cadre de nos efforts pour réduire l'incidence environnementale de l'impression excessive sur papier ainsi que les frais postaux, CAE adopte les dispositions relatives aux procédures de notification et d'accès de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières.

Aux termes des procédures de notification et d'accès, les sociétés canadiennes sont autorisées à publier les versions électroniques de documents portant sur les assemblées d'actionnaires, plutôt que d'envoyer ces documents papier par la poste aux actionnaires. Les actionnaires recevront plutôt une notification papier avec l'information sur la manière d'obtenir un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée par voie électronique ou de demander un exemplaire imprimé (notification). Les actionnaires déjà inscrits à la livraison électronique des documents relatifs à l'assemblée continueront de les recevoir par courriel.

Les actionnaires non inscrits ne s'étant pas opposés à ce que leur intermédiaire communique à CAE certains renseignements les concernant en tant que propriétaire véritable sont appelés des « PVNO ». Les actionnaires non inscrits qui se sont opposés à ce que leur intermédiaire communique à CAE des renseignements les concernant en tant que propriétaire véritable sont appelés des « PVO ». CAE a transmis la notification relative à l'assemblée aux intermédiaires et aux agences de compensation, qui les remettront aux actionnaires non inscrits. CAE n'assumera pas les frais relatifs à la livraison par les intermédiaires d'un exemplaire des documents relatifs aux procurations et des documents connexes (y compris la notification) aux PVO (n'ayant pas par ailleurs renoncé à leur droit de recevoir des documents relatifs aux procurations). En conséquence, un PVO ne recevra pas un exemplaire des documents relatifs aux procurations et des documents connexes à moins que son intermédiaire assume les frais de livraison.

Comment consulter les documents relatifs à l'assemblée

- Sur le site Web de Services aux investisseurs Computershare inc. (« Computershare ») : www.envisionreports.com/CAE2023e
- Sur SEDAR : www.sedar.com
- Sur le site Web de CAE : www.cae.com/investisseurs/rapports-financiers/

Il est recommandé aux actionnaires de lire attentivement la circulaire et les autres documents relatifs à l'assemblée avant d'exercer leurs droits de vote.

Comment demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée

Avant l'assemblée

Si votre nom figure sur un certificat d'actions, vous êtes considéré comme un « actionnaire inscrit ». Vous pouvez obtenir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée sans frais en appelant Computershare, en Amérique du Nord, au numéro sans frais 1-866-962-0498 ou directement, de l'extérieur de l'Amérique du Nord, au 514-982-8716, et en composant le numéro de contrôle qui figure sur votre formulaire de procuration.

Si vos actions figurent dans un relevé de compte qui vous a été transmis par un intermédiaire, vous êtes considéré comme un « actionnaire non inscrit ». Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée auprès de Broadridge, jusqu'à un an suivant la date de dépôt de la circulaire sur SEDAR, en visitant www.proxyvote.com ou en composant le 1-877-907-7643 et en indiquant le numéro de contrôle à 16 chiffres qui figure sur le formulaire d'instructions de vote et en suivant les instructions fournies.

Vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote; prière de conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Dans tous les cas, les demandes doivent être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date et l'heure de dépôt des procurations indiquées dans le formulaire de procuration ou d'instructions de vote ci-joint afin de permettre la livraison des documents relatifs à l'assemblée avant cette date et la date de l'assemblée.

Après l'assemblée

Par téléphone au **1-866-962-0492** ou par courriel à investisseurs@cae.com. Un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée vous sera envoyé dans les dix (10) jours civils suivant la réception de votre demande.

Par ordre du conseil d'administration,

Le 15 juin 2023

Montréal, Québec



Mark Hounsell

Chef des affaires juridiques et de la conformité, et secrétaire